



# Quel avenir pour l'emploi associatif en région Centre-Val de Loire ?

## Chiffres clés de l'emploi associatif en région Centre-Val de Loire :

- **Plus de 7 500 associations employeurs** (81 % des établissements employeurs de l'ESS et 2 700 emplois créés depuis 2006)
- **Plus de 63 000 salariés** (74 % des salariés de l'ESS – 8% de l'emploi privé)

## Bilan du dispositif Cap'Asso pour le secteur sportif

Le dispositif Cap'asso du Conseil Régional a été élaboré en concertation avec Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire. Il permet d'apporter un soutien financier aux projets d'activités pérennes, mis en place par les associations, qui ont un impact social sur la population régionale et permettent la création ou la consolidation d'emplois.

Le CROS Centre-Val de Loire, en tant que membre du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, s'est investi sur l'accompagnement des associations ayant déposés une demande de financement au titre du Cap'Asso.

Depuis sa création en 2005, le dispositif Cap'Asso pour le secteur sportif c'est :



**473 emplois créés**



**1254 projets** subventionnés



**1018 emplois consolidés**



**33 451 830 euros** de subventions attribuées



**1254 accompagnements** réalisés par les conseillers associatifs du CROS Centre-Val de Loire

## Sans le soutien du Conseil Régional Centre-Val de Loire aux projets associatifs du secteur ...

Dès 2016, 161 emplois sont menacés car 119 associations seront en attente d'un renouvellement de financement.

A trois ans, se sont au total plus de 456 associations qui pourraient être amenées à licencier 844 emplois.

# Proposition du **CROS Centre-Val de Loire**, en concertation avec Le **Mouvement associatif Centre-Val de Loire**



Aux côtés du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, nous demandons au futur exécutif du Conseil Régional Centre-Val de Loire de soutenir les projets associatifs dans une dynamique de co-construction permettant la création et la consolidation d'emplois.



## Pourquoi ?

Pour aider les associations à se développer et à concrétiser leurs projets et ainsi favoriser la création ou la consolidation d'emplois sur le territoire régional.

## Pour qui ?

**Toutes les associations loi 1901** de la région Centre-Val de Loire ayant une mission d'intérêt général et d'utilité sociale, qui contribue au maintien et au renforcement de la cohésion sociale par une meilleure accessibilité de services aux populations.

## Comment ?

### • **Par un soutien financier renforcé :**

- o Une aide financière suffisante pour permettre la mise en œuvre des projets associatifs prenant en charge tout ou partie du coût du poste et des charges liées au bon fonctionnement du projet
- o Un financement pluriannuel, sur 3 ans, sans dégressivité et éventuellement renouvelable.

### • **Par un accompagnement adapté :**

Les réseaux associatifs se sont organisés depuis de nombreuses années, avec le concours des pouvoirs publics, pour appuyer la structuration des associations et accompagner leurs dirigeants, soit par des formations collectives, soit par du conseil individualisé.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et ses membres ont donc une expérience reconnue en matière d'accompagnement, notamment par la construction d'un réseau de professionnels qui conseille les associations sur l'ensemble du territoire régional.

La mise en place d'un accompagnement par les réseaux associatifs coordonné et animé par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire favorise la qualité et la pérennité des projets et des emplois associés.

